Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Trancalou - Tome IV

Trancalou, c^ne^ de *Deux-Evailles.* — Jean de *Tronc au loup* et Hersan La Rousse, sa femme, de Montourtier, possèdent à Deux-Evailles, 1314 (Cart. de Deux-Evailles, f. 136). — La seule tour qui subsiste est attenante à un bâtiment entièrement remanié. Elle est divisée en deux étages indiqués extérieurement par une assise de pierres de taille légèrement saillante. Pour ouverture des meurtrières ; les trous carrés du rez-de-chaussée et ceux de l'étage qui sont ronds furent, ce semble, de simples boulins ; à l'étage supérieur, cheminée sans profondeur, à chapiteaux épanelés.

Ce qui est plus remarquable dans le voisinage sans avoir été jamais signalé, c'est le peulvan, cube de 2 mètres en tous sens, qui est près de la chaussée de l'étang ; il est accosté d'un bloc beaucoup plus petit qui a des traces d'un dégrossissement sommaire et qui est traversé à la partie supérieure d'une rainure ayant servi de polissoir (?) comme celui mieux caractérisé de Hucheloup (Sainte-Gemme) qui a été brisé en 1907. Dans l'étang, en face du mégalithe, plusieurs blocs semblent avoir été remués de main d'homme.

En donnant bail de Trancalou en 1340, Eustache de Bauçay exige que le fermier transporte chaque année « un muy de vin de Gérigné au Tronc au lou et du Tronc au lou à Gérigné, en allant querre ledit vin, un millier de merrein à vin. » — Perrot de Lignou, forestier d'Hermet, résidait au *Tronc au lou,* 1341 (Chart. de Montguerré).

Franç.-R. Leroux acquit, le 24 août 1802, de Marie-Félicité de Pressing, épouse de Pierre d'Andréoly, pour 191.000 ℔.